



## **Communiqué**

**MINURCAT/PR/23/12/2009**

### **MINURCAT renforce sa présence militaire au camp de Sam Ouandja en RCA**

**N'djamena 23 décembre 2009** – Une centaine d'hommes armés de l'UFDR sont actuellement cantonnés dans la ville de Sam Ouandja, district de la Haute Kotto en Centrafrique. De vives tensions persistent dans cette localité, suite aux graves incidents de coupeurs de route survenus les 12-13 décembre derniers ayant coûté la vie à trois personnes dont deux combattants de l'UFDR. Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Tchad et en Centrafrique, Victor Angelo, s'est donc rendu à Sam Ouandja, ce 22 décembre, pour faire le point sur la situation sécuritaire et rappeler à tous ses interlocuteurs le rôle de protection humanitaire que le Conseil de Sécurité a confié à la MINURCAT dans le Nord-est de la RCA.

Secondé par le commandant des casques bleus togolais déployé à Birao, le chef de la MINURCAT y a rencontré les autorités locales, la société civile, les responsables de l'UFDR, le comité des réfugiés soudanais venus du Darfour et les travailleurs humanitaires. Il a encouragé toutes les parties à poursuivre le dialogue et a, en particulier, rappelé aux combattants de l'UFDR leur responsabilité en tant que force armée non-régulière en les conviant à faire preuve de la plus grande retenue dans l'attente du processus de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) mis en œuvre par le gouvernement centrafricain avec le soutien de la communauté internationale.

Compte tenu des risques sécuritaires et de la situation précaire des réfugiés, le Représentant spécial a décidé que la MINURCAT renforcera immédiatement sa présence militaire à Sam Ouandja. Il a également exprimé le souhait que les autorités de Bangui initient au plus vite une médiation dans le but de restaurer le calme.

\*\*\*\*\*

**Prière de contacter:**

**Michel Bonnardeaux, Chef Information Publique**

Email: [bonnardeaux@un.org](mailto:bonnardeaux@un.org) – Intermission: 194 6356 – Mobile: +235 690 0212